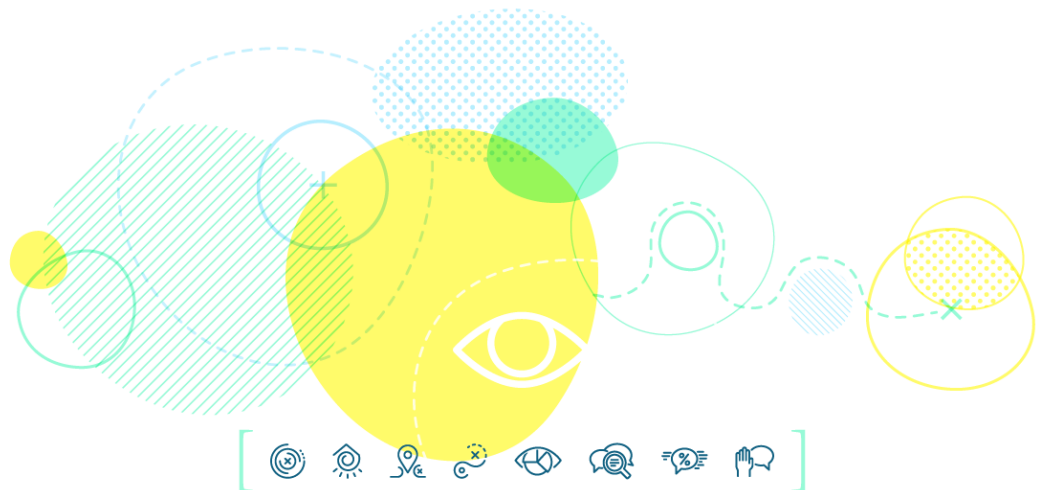


Synthèse  
Décembre 2019

ÉVALUATION DES ACTIONS DE PRÉVENTION EN MILIEU FESTIF EN  
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE  
-ARS HAUTS-DE-FRANCE-



# Table des matières

INTRODUCTION	3
CHAPITRE I Évaluation de la procédure de labellisation des établissements Quality Nights et de la bonne compréhension par les établissements des engagements qui leur incombent	4
I. Introduction	4
II. Le processus de labellisation	5
III. La formation	6
IV. Le label au quotidien	6
V. Le suivi	7
VI. CONCLUSION	8
CHAPITRE II Évaluer les modalités d'information sur les risques et les modalités d'orientation des jeunes en milieu festif	9
I. La définition de la réduction des risques par les acteurs	9
1. Les objectifs de la RDR en milieu festif	9
2. Les freins et leviers identifiés par les acteurs	9
3. Le public jeune en milieu festif, une diversité de profils et de situations	9
4. Les acteurs de la RDR	10
II. L'action de RDR en milieu festif auprès des jeunes	11
1. Sollicitation versus démarchage	11
2. Identification des besoins	11
3. Réunion de préparation avec les organisateurs	11
4. Partenariat	11
5. Réalisation de l'action	11
6. Évaluation de l'action	12
III. Orientation vers les structures de soins et d'accompagnement	13
1. État des lieux	13
2. Le suivi	13
3. « Origine de la demande »	13
4. Zoom problématiques qui se posent	13
IV. CONCLUSION	14
CHAPITRE III Évaluer les modalités de mise en œuvre des sensibilisations / formations et l'outillage à destination des professionnels ou bénévoles en lien avec le milieu festif	15
I. Les formations et actions de sensibilisation existant sur le territoire des Hauts-de-France	15
II. Les apports de la formation	16
III. Vers de nouveaux acteurs de la RDR en milieu festif ?	17
IV. Les freins et leviers des actions de sensibilisation et de formation	17
CHAPITRE IV MISSION 2 : Proposer une méthodologie d'évaluation d'impact de la RDR en milieu festif	19
I. L'impact et l'évaluation	19
1. L'impact selon la méthodologie et les acteurs de RDR interrogés	19
2. Les domaines à interroger pour une évaluation globale de la RDR en milieu festif.	20
II. Point sur les indicateurs et les outils d'évaluation d'impact	20
1. Propositions des acteurs	20
2. La méthodologie d'évaluation d'impact	21
3. Les freins selon les acteurs de RDR	21
4. Les méthodes d'évaluation adaptées au contexte de RDR en milieu festif	22
III. La co-construction	22
1. Atelier grille	22
2. Atelier questionnaire	23
3. Atelier saisie et analyse de données	23
IV. CONCLUSION	23
CONCLUSION GÉNÉRALE	24
I. La multiplicité des situations de RDR en milieu festif en Hauts-de-France	24
II. L'efficacité des actions de RDR en milieu festif en Hauts-de-France	24
III. Tableaux récapitulatifs des freins et leviers de la RDR en milieu festif	25
IV. La question de l'évaluation des actions de RDR en milieu festif en Hauts-de-France	26

## INTRODUCTION

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un appel d'offre lancé par l'ARS Hauts-de-France, intitulé "Évaluation des actions de prévention en milieu festif en région Hauts-de-France". L'évaluation repose sur deux missions. D'abord, évaluer les interventions de Réduction des Risques (RDR) menées sur les différents territoires et espaces festifs. Ensuite, proposer une méthodologie d'évaluation de l'impact de ces actions menées auprès de la population jeune en milieu festif.

Afin de répondre aux besoins et interrogations suscités par l'évaluation, l'équipe composée de socio-anthropologues, s'appuie sur trois domaines d'expertise : la méthodologie d'enquête qualitative et participative, la méthodologie de projet en prévention et promotion de la santé dont l'évaluation, l'expertise en réduction des risques.

L'ensemble des questions et des enjeux soulevés dans les différentes missions, a été décomposé en éléments méthodologiques et propositions d'enquêtes. Cette évaluation vise alors à vérifier l'atteinte des objectifs des interventions menées par les acteurs de la RDR, pour améliorer les actions et adapter les activités aux besoins des publics ciblés. Il s'agit également d'une capitalisation d'expérience, afin de rendre compte du point de vue global des acteurs de la RDR sur les Hauts-de-France.

### SCHÉMA RÉSUMANT LA PROPOSITION MÉTHODOLOGIQUE MISE EN OEUVRE



## CHAPITRE I

# Évaluation de la procédure de labellisation des établissements Quality Nights et de la bonne compréhension par les établissements des engagements qui leur incombent

### I. Introduction

Créé en Belgique en 2007 par Modus Vivendi, le “Quality Nights”, était d’abord à destination des “méga *dancings*”, également fréquentés par le milieu festif du nord de la France. Les discussions entamées en 2008 entre Modus Vivendi (Belgique / labelliseur) et Spiritek (France/ principal acteur de la RDR au Nord) aboutissent en 2012 à une déclinaison du label sur d’autres lieux de la vie festive à Lille, dans le Nord et également en Belgique, intitulée “Quality Bar”.

Suite à la fusion des Agences Régionales de Santé du Nord-Pas-deCalais et de Picardie et à la naissance de l’ARS Hauts-de-France en 2016, cette dernière souhaite l’extension du label Quality Bar en Picardie *via* la formation des intervenants du Mail par Spiritek. Le Mail devient, à l’issue de la formation de ses intervenants, un second labelliseur sur les Hauts-de-France.

Quelque temps après, afin de mieux coordonner la procédure de labellisation, les deux labels (Quality Nights et Quality Bar) fusionnent, et Modus Vivendi devient le seul labelliseur pour le label. Ce nouveau label s’appuie sur la présence d’opérateurs régionaux pour former à la RDR et déployer le label, dont Spiritek fait partie. Les nouvelles procédures issues de la fusion ainsi que l’éloignement géographique n’ont pas permis au Mail de conduire les changements induits par cette situation.

Le labelliseur - Modus Vivendi - veille à la cohérence du label, centralise et valide les conventions avec les établissements. Les opérateurs régionaux - dont Spiritek - réalisent le suivi et l’approvisionnement des établissements, et sont chargés de la communication sur la démarche auprès des établissements. Le travail est réalisé de façon conjointe au sein d’un organe qu’est le Super Quality Nights, pour faciliter la mise en réseau, le retour d’expérience et la mutualisation de référentiels.

Ainsi, depuis 2007, la mise en place du label a été possible par un travail concerté et participatif avec l’ensemble des acteurs de la nuit, pour mieux l’adapter aux besoins et garantir son efficacité. Des ajustements ont été également nécessaires afin de répondre au mieux aux spécificités territoriales, selon l’échelle de l’établissement. Si la formation gratuite est obligatoire et déterminante comme premier critère, le format de la formation a lui évolué, afin de le rendre plus accessible aux différents établissements.

# FONCTIONNEMENT ACTUEL DU LABEL

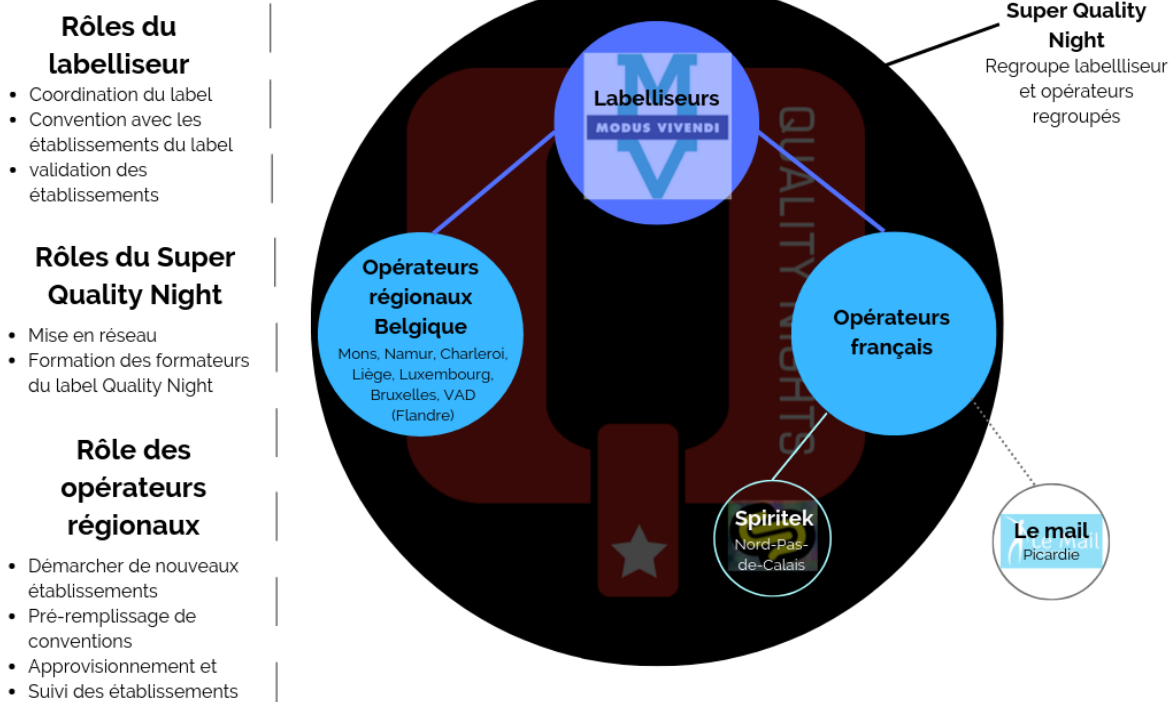


Figure 1. Schéma présentant le fonctionnement actuel du label

## II. Le processus de labellisation

Le processus de labellisation se fait en différentes étapes. D’abord, les établissements sont démarchés par les opérateurs<sup>1</sup>. Certains opérateurs déplorent néanmoins un manque de visibilité, et recommandent d’autres démarches de communication plus poussées.

Les motivations des établissements à rejoindre le label sont diverses. Il existe une connaissance préalable du “label” au travers des cercles socio-professionnels. Il y a également la volonté de partager et diffuser des valeurs axées sur le bon sens et le non-jugement. Et la responsabilisation de certains établissements face aux nouveaux phénomènes de consommation des drogues et alcools, constitue également une motivation.

Si les principaux leviers à la diffusion du label portent sur une connaissance préalable du label et sur la volonté de valoriser les actions déjà en cours par les établissements, il existe néanmoins des freins. Engagés dans d’autres causes, la plupart des établissements Quality Nights déplorent la visibilité restreinte des supports de communication sur la réduction des risques, “noyée” dans la diversité des informations. On note également le manque d’intérêt de certains gérant-es et responsables de bar, ou encore, le défaut d’identification claire des besoins des établissements en matière de réduction des risques.

Un des effets notables de la labellisation Quality Nights des établissements, réside dans l’effet entraînant et moteur des personnels d’établissement, dans la diffusion des outils et messages de la réduction des risques, auprès d’autres établissements, mais également au-delà du cadre professionnel.

<sup>1</sup>Certains établissements font preuve d’une démarche volontariste, en sollicitant eux-mêmes les opérateurs régionaux.

### **III. La formation**

La formation est un des premiers critères du label Quality Nights. Interactive et basée sur l'échange, elle permet un retour d'expérience des lieux labellisés, et améliore les critères du label. Elle permet de tirer des bénéfices en connaissance et en "vigilance" des comportements à risques. Face à de nouveaux phénomènes de consommation et des nouveaux produits stupéfiants, la formation permet de revenir sur les bases de la RDR et de les actualiser.

Deux autres aspects sont également plébiscités lors de la formation. Le premier aspect plébiscité porte sur les notions et le cadre juridique. La gestion d'évènements incontrôlables ou bien des situations engageant la responsabilité juridique des établissements, sont autant d'éléments discutés devant la présence d'un juriste, et permettant de répondre aux nombreux questionnements sur les droits, les devoirs et les responsabilités. L'autre aspect réside dans la gestion des personnes lors de situations conflictuelles : violences, ébriété, surconsommation de produits stupéfiants.

La formation revêt aussi d'autres enjeux sous-jacents. Il y a la volonté de monter en compétences professionnelles et de valoriser des qualités de responsabilisation dans la pratique professionnelle, saisonnière ou permanente. Notons également les échanges dans les expériences et les pratiques entre les établissements, renforçant parfois les collaborations et partenariats entre établissements.

Des freins liés à la formation sont néanmoins identifiés. Les horaires décalés du travail de nuit et le repos de jour, limitent la disponibilité des participants. La connaissance préalable des problématiques liées à la RDR, détenue par certains professionnels ne les engagent pas à actualiser leurs connaissances ni à déconstruire des présupposés. La formation peut être également perçue comme une "énième" démarche administrative et alourdissante de la part de certains gérant-e-s et responsables de bar. Ou encore, elle est perçue comme une contrainte, sans que son utilité ne soit remise en cause.

Des pistes d'améliorations résident dans la volonté des participants d'aller plus loin sur d'autres thématiques. La question des risques auditifs et de ses impacts sur la pratique professionnelle et la santé, sont en questionnement. L'attitude à tenir envers les comportements racistes, sexistes, discriminants et agressifs, n'est pas évidente pour tous les professionnels. Il y a également l'envie d'avoir des notions de secourisme.

Complexe à organiser mais élément indispensable, la formation en vue de l'obtention du label Quality Nights bénéficie d'une perception très positive par les professionnels du milieu festif. Les intérêts personnels et professionnels sont autant d'éléments permettant des utilisations allant au-delà de la simple sensibilisation à la réduction des risques.

### **IV. Le label au quotidien**

Plus qu'une étiquette, le label Quality Nights, de par la variété des thématiques abordées, permet une appropriation des outils et des messages, selon les spécificités de chaque établissement. La multiplicité des espaces festifs et des publics ne permet pas une uniformisation des outils et messages. Certaines thématiques ne peuvent être abordées que dans des espaces et des temporalités précises, afin de ne pas "choquer" mais de susciter de l'intérêt auprès des publics visés et/ou concernés. Le logo du label, étant associé à la vie nocturne et festive, peut être mis en retrait par certaines gérants et responsables, afin de ne pas heurter la sensibilité du public diurne. Selon la temporalité, le type de lieux et les besoins identifiés, chaque établissement peut élaborer sa propre stratégie de réduction des risques.

Le label apporte aux établissements de nombreux avantages en matière de services. La mise à disposition des outils et des services donne une meilleure visibilité auprès du public. Si l'offre en service croît positivement, elle se diversifie également : eau gratuite, bouchons d'oreilles, préservatifs internes et externes, éthylotests, informations sur la santé et les risques encourus. Ces outils et services sont également des supports de communication et de dialogue entre le public et le personnel des établissements labellisés. Néanmoins certains outils, comme le "roule ta paille" peuvent avoir un effet repoussoir ou sembler inciter à la consommation de produits stupéfiants. Certains établissements ne les mettent donc pas à la disposition du public.

Les connaissances issues de la formation sont valorisées de différentes façons. Cela a permis de conforter, renforcer et pérenniser des bonnes pratiques déjà à l'œuvre. La formation donne en assurance quant à la gestion des situations "à risques" afin de les désamorcer en amont : anticiper, agir sur le vif et pouvoir orienter.

Les connaissances mises en pratique quant à l'accueil et la gestion du public, les outils mis à disposition et les services proposés, sont autant d'éléments renforçant l'image de lieu d'accueil des établissements labellisés auprès de la clientèle. Néanmoins, le label n'a encore que peu de visibilité auprès de la clientèle. La sensibilité du public pour ces établissements est donc personnelle.

## V. Le suivi

Le travail de suivi des établissements est essentiel : il maintient la bonne communication, il permet l'approvisionnement de matériel de RDR, mais également de suivre la mise en œuvre des critères du label Quality Nights. Ce travail de suivi est effectué lors des tournées faites par les opérateurs, à raison d'une fois par trimestre. Si la permanence de la communication et du lien entre opérateurs et établissements garantit l'efficacité du dispositif, il faut insister sur l'aspect chronophage de l'organisation malgré l'optimisation de ces tournées.

Le suivi par l'opérateur permet également d'aller à la rencontre des personnels des établissements labellisés, et de les interroger sur les engagements et actions auxquels ils pourraient prendre part. La flexibilité et la réactivité des opérateurs sont également appréciés dans la mise en œuvre de rapports de confiance sur le long terme : la prise en compte des remarques et recommandations des établissements permet d'améliorer les stratégies de mise en œuvre du label, des outils et des services.

La flexibilité, la réactivité, la proximité sont basées sur des relations orales, comme héritage de l'auto-support<sup>2</sup>. L'organisation communautaire qu'est l'auto-support est née avec les associations de santé communautaire, où le processus d'identification entre pairs a une place cruciale. Les compétences, les expériences, les savoirs et les parcours des usager·e·s fondent de nouvelles pratiques dans la prise en charge de la santé et l'accès aux soins, où "seul un pair pourrait comprendre réellement un autre pair".

Le suivi par l'opérateur a également une fonction de relais et de réorientation du public vers d'autres structures d'informations et de soins plus spécifiques. Les personnels des établissements, n'étant pas toujours au fait des autres structures de soins et d'accompagnement, ne peuvent pas aller "plus loin" que la communication et les outils du label. L'opérateur est alors le référent sur ces problématiques.

---

<sup>2</sup> L'auto-support peut être défini comme la volonté de « patients » de mettre l'accent sur leur expérience et leur autonomie pour se soigner, s'aider ou défendre leurs droits ; et part du principe que les besoins des patients ne sont pas suffisamment ou mal pris en compte par les institutions et les professionnels : le soutien entre pairs leur apparaît alors comme une manière de pallier ces déficiences (Katz et Bender, 1976, cité dans Jauffret-Roustide, Marie. 2010. « L'auto-support des usagers de drogues : concepts et applications », *Rhizome, Bulletin national santé mentale et précarité*, 40, pp. 5-6.

## VI. CONCLUSION

En conclusion de ce premier chapitre, nous retiendrons d'abord une des principales caractéristiques du label dans la mise en place d'un cadre de référence, où la diversité des profils et des manières de faire sont prises en compte. Les opérateurs, de par leur adaptabilité, leur disponibilité et la communication orale et confiante, permettent le bon fonctionnement du label.

En raison du manque de moyens alloués au déploiement d'un nouvel opérateur en Picardie, en plus des circonstances détaillées dans la première partie de ce chapitre, la communication et le travail commun entre l'opérateur picard et le réseau Super Quality Nights n'ont pas pu être maintenus. Pour maintenir le label en Picardie et le développer, la reprise de cette communication est indispensable, et nécessiterait que des moyens humains et financiers y soient dédiés.

L'efficacité du label repose donc sur la philosophie développée autour de l'accompagnement des publics festifs, de l'implication des acteurs de la vie nocturne, du caractère non-obligatoire de l'adhésion au label et de l'absence d'objectifs contraignants à atteindre. Ces éléments facilitent l'implication volontaire des établissements.

Concernant les outils, leur mise à disposition diffère effectivement selon l'établissement et le public visé. La visibilité peut être améliorée en faisant évoluer les moyens et les modes de communication sur le label auprès des usagers.

	Type d'établissement	Lieu	Poste de la personne rencontrée	Antériorité labellisation	Origine de la demande de labellisation	Connaissance des critères du label	Mise à disposition de l'ensemble des outils auprès du public	Satisfaction de la formation	Intégration des connaissances dans la pratique	Régularité des contacts avec l'opérateur régional	Visibilité du label
Établissement n°1	Bar de quartier	MEL	Gérant.e	+ 5 ans	Établissement	+++	++	+++	+++	+++	+
Établissement n°2	Bar restaurant	MEL	Co-gérant.e	2 ans	Démarchage opérateur	+++	+	+++	++	++	-
Établissement n°3	Salle de concert	MEL	Responsable du label	+ 5 ans	Établissement	+++	++	+++	++	+++	+
Établissement n°4	Bar ambiance	MEL	Responsable bar	+ 2 ans	Démarchage opérateur	+++	++	+++	+++	+++	+
Établissement n°5	Bar de quartier	MEL	Gérant.e	1,5 ans	Demande mutuelle	+++	+++	+++	+++	+++	+++
Établissement n°6	Salle de concert	MEL	Responsable du label	3 ans	Démarchage opérateur	+++	++	+++	+++	++	+
Établissement n°7	Bar de quartier	MEL	Co-gérant.e	1 an	Démarchage opérateur	+++	+++	+++	+++	+++	+++
Établissement n°8	Bar de quartier	MEL	Co-gérant.e	2 ans	Démarchage opérateur	++	++	+++	+++	+++	+
Établissement n°9	Bar de quartier	MEL	Gérant.e	3 ans	Démarchage opérateur	++	++	+++	+++	+++	+
Établissement n°10	Bar de quartier / café culturel	MEL	Gérant.e	+ 5 ans	Demande mutuelle	+++	+++	/	/	+++	++
Établissement n°11	Discothèque	MEL	Responsable bar	3 ans	Démarchage opérateur	+++	+++	+++	+++	+++	++
Établissement n°12	Bar pub	MEL	Responsable bar	+6 ans	Démarchage opérateur	+++	+++	+++	+++	+++	+++
Établissement n°13	Bar de quartier / café culturel	Arras	Gérant.e	2 ans	Démarchage opérateur	+++	+++	+++	+++	++	++
Établissement n°14	Bar de quartier	MEL	Gérant.e	+ 5 ans	Démarchage opérateur	+++	+++	+++	+++	++	+++
Établissement n°15	Bar concert	Saint Quentin	Gérant.e	2 ans	Établissement	+++	+++	+++	+++	++	-

Figure 2. Tableau récapitulatif du respect des critères par les établissements de l'enquête

+++	Critère entièrement respecté
++	Critère respecté, mais qui pourrait être amélioré si besoin
+	Critère partiellement respecté, qui demande à être amélioré
-	Critère qui demande clairement à être amélioré
--	Critère respecté de manière minime
---	Critère non respecté

Figure 3. Grille de lecture de la Figure 2



## CHAPITRE II

# Évaluer les modalités d'information sur les risques et les modalités d'orientation des jeunes en milieu festif

Afin de comprendre les modalités de réalisation des actions d'information et d'orientation en milieu festif, d'approfondir la question de la complémentarité des liens avec les dispositifs de soins, nous avons réalisé des entretiens structurés, des études de cas et des observations participantes en milieu festif. Nous présenterons dans cette partie ce qui définit la RDR en milieu festif selon les acteurs, les différentes étapes de sa réalisation, et nous finirons par zoomer sur la question de l'orientation.

## I. La définition de la réduction des risques par les acteurs

### 1. Les objectifs de la RDR en milieu festif

On retrouve dans le discours des enquêtés un objectif double de la RDR en milieu festif : s'il s'agit en premier lieu de limiter les risques au moment T (transmission de maladies, décompensation, overdose...), il s'agit aussi d'amener la personne à prendre la bonne décision pour elle-même, à développer sa capacité à faire un choix, le meilleur choix possible pour elle, c'est-à-dire à développer l'empowerment<sup>3</sup>. La définition donnée par les acteurs de RDR rejoint donc la définition de la RDR telle que définie par l'ANESM : « Il s'agit de réduire les dommages sanitaires et sociaux liés à la consommation de produits et de viser 'l'empowerment' des personnes. »

Les acteurs précisent deux rôles associés à la limitation des risques : la réassurance et la vigilance. Si l'un permet d'éviter dans certains cas une décompensation psychiatrique, l'autre permet de détecter les situations problématiques et d'intervenir en cas de situations complexes, voire d'urgence.

### 2. Les freins et leviers identifiés par les acteurs

Un certain nombre de freins sont évoqués par les acteurs de la RDR interrogés. Ressort en premier lieu que le moment de la fête est un moment où les jeunes viennent pour tout sauf pour parler santé et risques, ils viennent pour s'amuser. Lié à ce contexte, l'état de certains jeunes, étant sous produit(s) ou forte consommation d'alcool, peut être aussi un frein à l'intégration des messages de RDR. Par ailleurs, les actions sont bien sûr liées aux moyens humains et matériels disponibles. Le fait d'être peu nombreux par exemple peut empêcher de mettre en place des maraudes dans le lieu festif, maraudes qui permettent particulièrement de repérer les situations à risques, de faire du « aller vers ». Pour finir, plusieurs acteurs ont insisté sur le problème de ne plus pouvoir tester les produits (décret de 2005) en expliquant que cela pouvait amener à des drames, d'autant plus avec le développement des NSP (Nouvelles Substances Psychoactives).

A travers les discours, la répétition des actions ressort quant à elle comme étant un levier. Elle permet en effet que le message passe, et qu'une confiance favorable à l'échange se tisse.

### 3. Le public jeune en milieu festif, une diversité de profils et de situations

Derrière l'expression « public jeune en milieu festif » se cache une diversité de profils et de situations :

- selon la connaissance des produits, deux profils ressortent : les « non-initiés » et les « experts ». Si le profil des « non-initiés » est relié au critère d'âge, celui des « experts » est relié au monde de la musique électronique et au développement des NSP qui nécessite une bonne connaissance des molécules et leurs effets pour éviter des déconvenues ;

---

<sup>3</sup> L'empowerment désigne l'accroissement de la capacité d'agir de la personne via le développement de son autonomie, la prise en compte de son avenir et sa participation aux décisions la concernant.

- selon le type de musique. Si les teufeurs de musique électro, dits les « experts », ont une bonne connaissance des molécules, le milieu des « musique de niches » (rock indé, free jazz) aurait quant à lui une sensibilité à la RDR ;
- selon les types d'événements. Entre les bars, les boîtes de nuit, les méga *dancings*, les festivals, les *free* de petites et de grandes envergures, et les soirées privées en petits comités, les réalités sont différentes, et ce aussi bien au niveau des profils des jeunes que des usages et risques pris. Il convient de souligner que plusieurs acteurs ont noté une tendance au développement des soirées privées, confidentielles, en petits comités où les acteurs de RDR n'ont pas accès.

En ce qui concerne la perception qu'ont les jeunes de la RDR, nous avons comparé des échanges réalisés avec des jeunes dans deux types d'événement : un festival électro et un quartier de bars étudiants. Dans le festival électro, une grande majorité des personnes interrogées déclarent connaître le dispositif et savoir qu'ils peuvent y aller, demander de l'info etc. sans être jugés. Dans le quartier des bars étudiants, moins de 10% des jeunes interrogés connaissaient le dispositif de RDR mis en place. Après échanges et discussions sur le dispositif, tous reconnaissent son utilité. Cette différence de connaissance, reconnaissance et utilisation du dispositif de RDR peut s'expliquer par le fait que le lien entre la RDR et le monde électro est plus ancien et plus ancré dans les pratiques.

Pour finir, un point ressort du discours des acteurs de RDR interrogés concernant les jeunes en milieu festif, c'est que ce n'est pas un public qui viendrait spontanément chercher du matériel de RDR dans les structures de soins et d'accompagnement. Être présents lors d'événement festif est donc le seul moyen de les rencontrer. Le « aller vers » est donc inhérent à la RDR en milieu festif.

#### **4. Les acteurs de la RDR**

Plusieurs critères ressortent quant à ce qui définit les acteurs de la RDR et qui en font leur spécificité. L'attitude de non-jugement, d'ouverture d'esprit sur la prise de produits, propre à la « philosophie » de la RDR ressort en premier lieu. Les qualités d'écoute, d'aide, d'adaptabilité, de patience, et la capacité à ne pas se laisser déborder sont aussi soulignées. Une bonne connaissance des produits et de leurs effets est aussi nécessaire pour comprendre les comportements, situations et agir en fonction. Certains soulignent aussi leurs compétences en premier secours, voire en délivrance de soins dans le cadre de ce qu'ils nomment la « bobologie ». Autre caractéristique, l'engagement que demande le travail de RDR en milieu festif qui dépasse souvent la sphère professionnelle et empiète sur la vie privée. Pour finir, le lien avec le milieu festif en dehors du travail est énoncé dans de nombreux cas. Plusieurs acteurs viennent du milieu festif. La notion d'auto-support est forte. Cette appartenance permet un climat de confiance, une sorte d'identification entre les acteurs de RDR et les jeunes.

On souhaite souligner par ailleurs ce qui distinguent selon nous les acteurs de RDR les uns des autres.

Déjà il y a les thématiques d'interventions. D'ailleurs, certains interviennent sur une thématique, d'autres interviennent sur toutes les thématiques.

Ensuite, la culture à laquelle appartient chaque acteur (musicale, militante, autre), ou l'histoire, l'objet de militantisme derrière chaque structure pour laquelle il travaille, donne une identité propre. Ainsi deux structures, même si elles agissent sur une même thématique, ne sont pas forcément interchangeables. Elles n'attirent pas le même public et répondent donc à des demandes différentes.

Par ailleurs, on note que certains acteurs interviennent plus sur certains types d'événements que d'autres. Certains n'interviennent que sur des événements déclarés où ils tiennent un stand, d'autres interviennent sur tous types d'événements : déclarés ou *free* où il y a stand, *chill out*, maraude etc.

Un autre élément qui différencie les acteurs ce sont les moyens d'agir. Certains reçoivent des financements pour intervenir spécifiquement en festif, d'autres non. Le nombre de bénévoles et leur place dans les interventions en milieu festif diffèrent aussi d'une structure à une autre. La zone d'intervention plus ou moins urbaine ou rurale change aussi la donne avec un tissu d'acteurs de RDR présents plus ou moins ténus.

## **II. L'action de RDR en milieu festif auprès des jeunes**

Dans cette partie, nous allons voir comment se mettent en place les interventions de RDR en milieu festif auprès des jeunes. Nous allons décrire les différentes étapes de la prise de contact à l'évaluation.

### **1. Sollicitation versus démarchage**

Pour les enquêtés, il est souvent difficile de répondre à la question « qui a pris contact ? ». Pour ce qui est de la sollicitation, les raisons évoquées sont la connaissance, voire la reconnaissance, de la structure de RDR, le devoir ou le besoin d'organiser un événement le plus *safe* possible, l'appât du matériel disponible gratuit, ou encore le lien avec le milieu. Si pour la sollicitation, le rôle du lien avec le milieu festif ressort, pour le démarchage c'est le réseau d'acteurs de RDR qui peut intervenir. Certains acteurs notent l'importance d'adopter parfois une attitude commerciale adaptée aux logiques des tenanciers de bars ou organisateurs d'événements.

### **2. Identification des besoins**

A la question : « comment identifiez-vous les besoins du public avant d'intervenir lors d'un événement festif ? », trois éléments de réponses ressortent : selon ce que demande l'organisateur ; ce que l'acteur de RDR connaît de l'événement et du public ; et s'il y a d'autres acteurs de RDR ou non. Dans ce dernier cas il arrive que les acteurs se répartissent le matériel à distribuer. Notons que l'acteur de RDR est dans une situation d'intervenant et non de porteur de l'action qui est l'organisateur de l'événement.

### **3. Réunion de préparation avec les organisateurs**

Si les réunions de préparation avec l'organisateur semblent régulières, si ce n'est systématique, concernant les événements légaux, elles le sont moins concernant les événements illégaux. Pour autant, cela ne signifie pas dire qu'il n'y a pas d'échanges voire d'accompagnement. Le nombre de réunions ne semble ainsi pas un critère d'analyse pertinent pour comprendre la place de la RDR lors d'un événement. Par contre, le type d'événement (selon le type musical ou légal ou non), le lien avec l'organisateur ainsi que la sensibilité à la RDR de ce dernier nous semblent des éléments importants.

### **4. Partenariat**

Le premier « partenaire » cité par les acteurs de RDR est l'organisateur de l'événement, que l'on peut comparer en méthodologie au « porteur » de l'action. En tant que tel, il définit un cadre qui délimite la place plus ou moins grande, plus ou moins pertinente, stratégique de la RDR lors de son événement. Entre une liberté totale de se placer et d'agir et des obligations et restrictions quant à l'emplacement et au type d'intervention, les acteurs de RDR s'adaptent à la place définie par l'organisateur.

Le second partenariat cité est celui avec « les autres acteurs de RDR ». Si pour une des structures interrogées le partenariat avec les acteurs est inexistant, pour les autres structures, il est établi, voire structuré par écrit. Les structures soulignent alors leur complémentarité aussi bien dans les champs d'action, les thématiques que dans leurs approches.

Certains acteurs citent quant à eux les secouristes comme un partenaire important pour agir en milieu festif. Si les acteurs sont formés aux premiers secours, ils forment aussi parfois les secouristes à la RDR ce qui permet un travail en concertation et des orientations mutuelles et adaptées.

Pour finir, d'autres soulignent l'intérêt d'associer d'autres acteurs pouvant être sollicités dans le cadre de la prise de risque d'un jeune comme les pharmaciens. Ils situent ainsi les actions de RDR dans tout le maillage de prévention et de soins qui existe autour.

### **5. Réalisation de l'action**

Selon le type d'événement, le lien avec l'organisateur, sa sensibilité à la RDR et les moyens disponibles, l'action de RDR peut passer de la tenue d'un stand à un ensemble qui réunit un stand pour le matériel et

les informations, un *chill out* pour le repos, une tente dite *relax zone* pour la surveillance des cas les plus problématiques et la réalisation de maraudes. La question de l'emplacement est importante car selon où ils se trouvent dans l'événement, l'accès sera plus ou moins facilité, le passage plus ou moins fréquent, les discussions plus ou moins possibles. Il convient de souligner à nouveau que l'emplacement dépend du lien avec l'organisateur et de la « place » que ce dernier donne à la RDR.

Un autre thème récurrent est celui de l'accroche. Comment « attirer » le jeune qui est là pour faire la fête ? Les acteurs de RDR mettent alors en place différentes stratégies : de la décoration, des *goodies* et des bonbons pour attirer ; des messages sur des affiches ou flyers pour interpeller ; des scénettes pour briser la glace ; des tests et des jeux sur le sujet pour déclencher la discussion.

Outre les flyers et affiches pour informer sur les structures d'aides, de RDR, de dépistage, ou encore de soins et, sur les produits, les outils de RDR diffusés sont nombreux et diversifiés<sup>4</sup> répondant à différents risques dans des contextes et auprès de publics spécifiques. Notons que les acteurs adaptent ce qu'ils proposent au type d'événement (bar, concert, festival, *free...*) et au public présent, et que ceux qui interviennent sur la thématique « produits » ont toujours des outils concernant la RDR des pratiques sexuelles, l'inverse n'est pas forcément vrai.

Les acteurs soulignent l'importance pour eux d'entrer en lien avec le jeune. Parler, écouter, échanger sont des caractéristiques fortes qui définissent la RDR. Il s'agit d'adapter le message à la personne, passer du général au particulier pour gagner en efficacité. Les acteurs expliquent essayer de délivrer le maximum de conseils pratico-pratiques lorsque quelqu'un vient chercher du matériel de RDR sur le stand. Ensuite, au-delà du conseil généraliste sur un produit, il y a échanger, écouter, comprendre la consommation du jeune pour le conseiller personnellement. Il s'agit alors de répondre à ses questions et aussi parfois d'aller plus loin, de réaliser alors un entretien personnalisé. L'entretien peut aboutir parfois à une orientation (cf. Point III). Les acteurs définissent ainsi une graduation des contacts avec les jeunes allant du passage au stand à l'orientation en passant par l'entretien et la réassurance.

## 6. Évaluation de l'action

Concernant les évaluations réalisées, on souligne une grande diversité, aussi bien au niveau des outils de recueil (grille, questionnaire, rien), des données recueillies (objective et/ou subjective, quantitatives et/ou qualitatives), que du rendu (taille, tableau et/ou texte). Cette diversité peut s'expliquer par la diversité des actions, l'absence d'une trame commune de bilan, le fait aussi que les financements pour faire de la RDR diffèrent d'une structure enquêtée à une autre.

Selon les rapports d'activité, on peut ainsi passer d'un bilan où on ne trouvera que le nom de l'événement, voire la date, à un bilan où il y aura le nombre de matériel distribué, et/ou le nombre de jeunes rencontrés par type d'échange, et/ou les thématiques abordées, et/ou des éléments de contexte (emplacement, collaboration, consommations, usages des dispositifs RDR, risques, etc.), et/ou les moyens humains et matériels utilisés, et/ou le retour de jeunes rencontrés.

Nous notons qu'il arrive que des acteurs rédigent des notes, des documents, comportant les éléments de contexte ou autre, et ne les transmettent pas à l'ARS, synthétisant les données purement quantitatives. Par ailleurs, on retrouve ici aussi l'impact de la culture orale, héritage de l'auto-support propre à la RDR<sup>5</sup>, où des débriefings se font à l'oral sans trace écrite. En lien avec cela, les acteurs expliquent d'ailleurs que beaucoup de leur travail ne se traduit pas en acte quantifiable, et que cela est donc difficilement évaluable et rendu compte. Il semble donc que ne se transmettent pas des informations relevant du off, de l'informel, du qualitatif, qui font pourtant parties intégrantes de la RDR. Autre thème non évalué par les

---

<sup>4</sup> Bouteille d'eau, Préservatif féminin, Préservatif masculin, Bouchon d'oreille, Ethylotest, Roule ta paille, sérum physiologique, Kit base, Kit injection, Doseur GHB GBL, Couverture de survie.

<sup>5</sup> Jauffret-Roustide, Marie. 2010. « L'auto-support des usagers de drogues : concepts et applications », *Rhizome, Bulletin national santé mentale et précarité*, 40, pp. 5-6.

acteurs de façon objective est la satisfaction des jeunes alors même qu'ils reçoivent des remerciements. Outre les remerciements, la satisfaction, peu d'acteurs interrogent les jeunes sur l'action de RDR. Un des acteurs nous explique avoir un questionnaire à diffuser après un entretien mais n'ose pas forcément le proposer. Pour finir, notons que des orientations sont faites sans vraiment que les acteurs s'en rendent compte, le notent, et donc l'évaluent.

### **III. Orientation vers les structures de soins et d'accompagnement**

#### **1. État des lieux**

S'il semble fréquent pour les acteurs d'orienter vers le médecin généraliste et les centres de dépistage, ou les centres de prévention et les CJC (dans le cas de consommation de cannabis), l'orientation vers les CSAPA, et encore plus vers les CAARUD, semble prendre effet dans des situations plus spécifiques.

L'orientation vers un CSAPA se présente quand le jeune exprime avoir un problème de gestion de sa consommation, qu'elle dépasse le cadre festif mais aussi quand le contexte de l'événement festif n'est plus approprié à l'échange. Le CAARUD peut être proposé quand une personne va venir chercher du matériel d'injection par exemple.

#### **2. Le suivi**

Il est difficile, voire impossible pour les acteurs de RDR de savoir si la personne orientée va vraiment ensuite dans la structure ou le type de structure conseillée. Si déjà le jeune rencontré ne vit pas forcément dans la zone où il vient faire la fête, c'est surtout l'anonymat, essentiel pour préserver le climat de confiance et permettre au jeune d'oser parler, qui ne permet pas le suivi.

#### **3. « Origine de la demande »**

Lorsqu'on interroge les professionnels de CSAPA, CJC sur l'origine de la demande lors d'un premier entretien de jeunes qui viennent consulter, ils expliquent que quand ils demandent aux jeunes ce qui les amènent vers eux, ils énoncent une contrainte extérieure : justice, médecin, entourage. Le milieu festif n'est d'ailleurs pas une modalité existante dans le logiciel de saisie lors du premier entretien pour répondre à l'item « origine de la demande ». Pour autant, cela ne veut pas dire que le jeune n'a pas eu d'information de RDR ou n'a pas rencontré d'acteur de RDR en milieu festif. Mais même si le jeune peut dire qu'il a eu une information lors d'une fête, cette information ne sera pas renseignée ensuite dans le logiciel de la structure. Chaque professionnel souligne aussi que ce n'est pas parce que le jeune ne déclare pas la RDR en milieu festif comme « origine de la demande » que cette dernière n'a pas joué dans la prise de décision de consulter. On retrouve l'idée de cheminement, de parcours, où la RDR est une pierre sur le chemin. Par ailleurs, les acteurs des CSAPA, CJC indiquent que la question du conseil en milieu festif n'est pas forcément posée car pas forcément utile pour l'accompagnement de la personne. Selon ces professionnels, ce qui déclenche la consultation ça peut être une contrainte extérieure comme la justice qui ordonne une obligation de soin ; quand la consommation dépasse le festif et que cela engendre des problèmes dans sa vie sociale, familiale, étudiante ou professionnelle ou encore ; la peur (à la suite de l'overdose d'un proche par exemple).

#### **4. Zoom problématiques qui se posent**

En interrogeant les acteurs sur l'orientation lors d'actions de RDR en milieu festif, ils soulèvent deux problématiques qui lui sont inhérentes. Selon les enquêtés, les jeunes perçoivent les structures d'aide, de soin et d'accompagnement comme étant des structures pour « les toxicos », public dans lequel ils ne se reconnaissent pas. Les acteurs insistent alors sur le fait que c'est une des plus-values de la RDR en milieu festif que d'être sur les lieux où sont les jeunes pour permettre le « aller vers ».

Autre problématique soulevée, le fait que la RDR et le soin n'aient pas les mêmes objectifs. L'objectif

premier de la RDR en milieu festif auprès des jeunes est d'amener la personne vers les meilleurs choix de santé pour elle. Le soin peut, ou non, être un choix adapté. Les jeunes qui consomment en milieu festif n'ont pas en effet tous une consommation qui nécessite une prise en charge médicale, soignante. Par contre, la RDR leur apporte les outils et les informations pour que justement leur consommation ne bascule pas dans l'excès ou les risques inconditionnés. Autrement dit, le lien entre intervention de RDR en milieu festif et file active CSAPA, CAARUD et CJC ne nous semble pas forcément pertinent pour évaluer à lui seul l'efficacité de la Réduction des Risques.

## IV. CONCLUSION

Si la RDR se définit de façon globale par la limitation des risques et le développement de la capacité d'agir des jeunes, il convient de prendre en compte la multiplicité des situations pour en comprendre ses réalités. Ses modalités de réalisation (*Stand, chill out, relax zone, maraude*) changent en fonction des moyens disponibles, du type d'événement, du lien avec l'organisateur, de la sensibilité à la RDR de ce dernier et de la structure de RDR qui intervient. L'orientation vers les médecins généralistes et les centres de dépistage est courante et vers les CSAPA et CAARUD en fonction de situations spécifiques : quand la consommation dépasse le cadre du festif ou le besoin de matériel.

Il convient de retenir que la RDR est un dispositif particulier, pris entre plusieurs frontières mouvantes qui en définissent aussi bien sa force que ses limites : la légalité et l'illégalité, le milieu festif où tout est possible sans limite et la gestion des risques, les objectifs de la gestion des risques qui acceptent la consommation et ceux du soin qui souhaite la limiter voire l'arrêter.

S'il existe un certain nombre de freins à la RDR en milieu festif comme l'état des jeunes, le contexte festif, les moyens disponibles, l'interdiction de tester les produits et le développement de petits rassemblements confidentiels où les acteurs de RDR n'ont pas accès, les forces de la RDR sont la démarche de « aller vers », la répétition de ses actions, la multiplicité des acteurs et de leurs approches, et le lien que certains partagent avec le milieu festif. Ces éléments permettent en effet de couvrir la diversité que recouvre l'expression « les jeunes en milieu festif », de répondre à leurs différentes identités, besoins et pratiques, de dépasser certaines barrières cognitives comme les représentations autour des structures comme les CSAPA, CAARUD et même CJC et permettre l'accès au soin quand celui-ci devient nécessaire.

De plus, l'action de RDR ne dépend pas que des structures de RDR. La replacer dans le contexte dans laquelle elle intervient peut permettre de lever certains freins ou actionner certains leviers. Associer les organisateurs de soirées, mais aussi les secouristes, les pharmaciens par des formations, des sensibilisations, informations à la RDR permettrait de renforcer le socle sur lequel prend place l'action de RDR en milieu festif.

Notons pour finir que les effets de la RDR en milieu festif sont de différents ordres allant de l'intégration des messages et la modification des pratiques, jusqu'à éviter des décès, des traumatismes psychiques, en passant par créer de nouvelles vocations, comme ont pu en témoigner les bénévoles rencontrés.

## CHAPITRE III

# Évaluer les modalités de mise en œuvre des sensibilisations / formations et l'outillage à destination des professionnels ou bénévoles en lien avec le milieu festif

## I. Les formations et actions de sensibilisation existant sur le territoire des Hauts-de-France

Des nombreuses pistes ont été explorées afin de recenser un maximum de formations déployées et dispensées sur le territoire. Parmi les formations dispensées depuis plusieurs années et de façon récurrente, on note celle de Spiritek et de l'université de Lille - SUMPPS.

La formation *Organisateurs d'évènement festifs*, mise en place par Spiritek comporte différents modules généralistes (sur les connaissances basiques liées à la RDR) et des modules plus spécialisés (sur des produits ou les aspects juridiques). La formation *Attestation responsable de soirée* de l'université de Lille - SUMPPS est gratuite et obligatoire pour les organisateurs des soirées étudiantes. Elle porte sur l'identification des risques en milieu festif et la capacité à les réduire.

D'autres formations et actions de sensibilisation existent et comportent des formations de secourisme liées au milieu festif et des volets spécifiques sur la RDR, parfois animées conjointement d'un spécialiste. Il n'existe néanmoins pas de formation dispensée en Picardie, du moins nous n'en avons pas recensé.

Le questionnaire destiné aux personnes ayant suivi une formation, a été diffusé auprès de structures qui l'ont relayé aux adhérents concernés : le Bureau National des Élèves Infirmiers en Hauts-de-France, le BDE Polytech'Lille et le Bureau National des Élèves Ingénieurs, et la Délégation régionale de la Fédération Addiction. Au total, 74 personnes y ont répondu.

Voici quelques détails sur le profil des répondants : on note deux tiers d'hommes, une moyenne d'âge à 27 ans (une médiane à 24 ans). Un tiers déclare être actif dans plusieurs structures dont les BDE ou associations étudiantes. Pour 70% des répondants, ce fut leur première formation. Nombreuses sont les personnes qui ont eu connaissance de ces formations par les réseaux sociaux, directement par l'organisme lors d'une rencontre sur un évènement ou autre. Ensuite les discussions entre amis et pairs sont également un canal important. Certaines formations sont également proposées par les directions dont le personnel travail déjà dans les champs de la RDR ou de l'addictologie.

Les modules les plus suivis par les répondants au questionnaire portent sur les connaissances liées aux produits et des risques associés, aux pratiques de consommation et le matériel de RDR associé. Plus de la moitié des répondants ont suivi les modules sur la santé sexuelle, la santé auditive, l'écoute active et la relation d'aide ainsi que la gestion des situations d'urgence (figure 4). D'autres modules sont moins suivis, tels que ceux traitant de la gestion de situations spécifiques où la législation sur le milieu festif, car ils nécessitent des compétences plus poussées. Au contraire, les modules les plus généralistes sur la connaissance des produits conviennent à une plus grande diversité des contextes et des demandes.

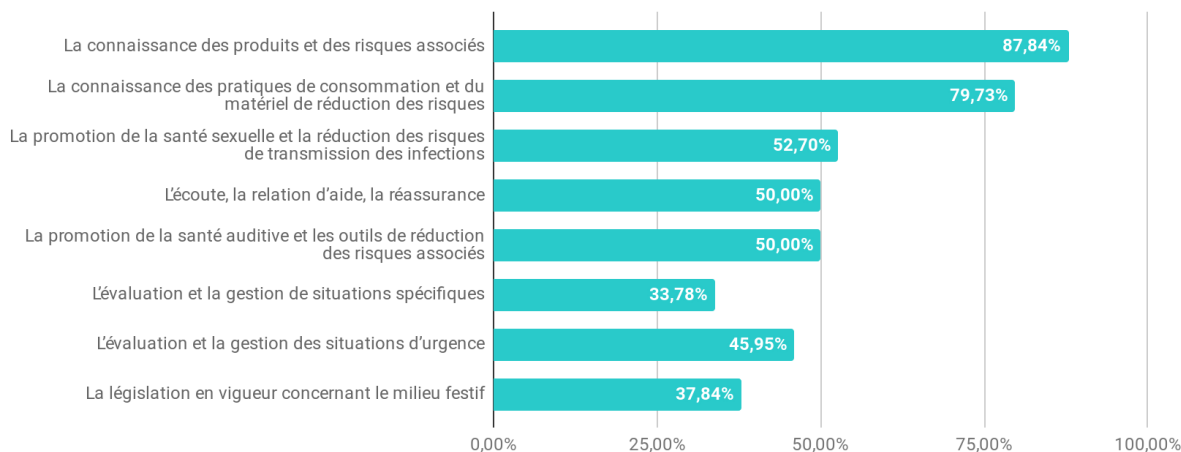


Figure 4. Répartition des différents modules de formation suivis

## II. Les apports de la formation

De manière générale, les résultats du questionnaire indiquent une bonne perception et un important niveau de satisfaction des formations dispensées. La majorité des répondants indiquent avoir appris de nouvelles choses. Quant au reste, ils estiment avoir actualisé des connaissances acquises par le passé. 95% des répondants qualifient de positive, l'influence de la formation sur leur activité professionnelle ou bénévole. L'utilité pratique des connaissances acquises a une influence majeure sur notre panel, qui les mobilisent régulièrement. Le niveau d'acquisition des connaissances est en augmentation avant et après la formation. Nombreux sont ceux qui estiment également avoir besoin de formations complémentaires ou plus spécifiques pour affiner leurs connaissances et compétences.

L'utilisation des outils dans la pratique quotidienne diffère selon le contexte de l'activité du répondant, dans la mesure où tous ne sont pas en situation festive tous les jours. Mais la variété des situations abordées et des outils mis à disposition facilitent la pratique professionnelle et/ou bénévole régulière du panel (figure 5). On note également, que la durée écoulée entre la formation et la saisie du questionnaire, ne semble pas avoir d'influence significative dans l'usage des outils mis à disposition.

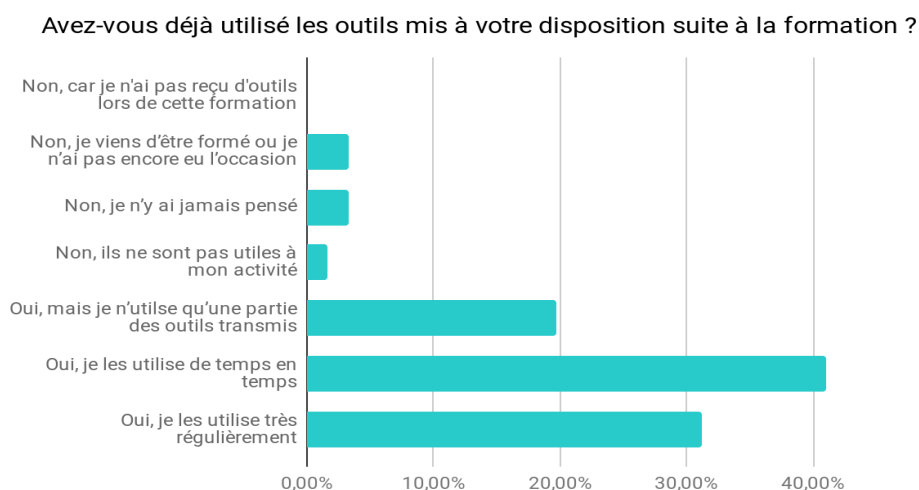


Figure 5. Tableau présentant la répartition des personnes ayant utilisé des outils à l'issue de la formation

Bien que l'orientation vers une structure spécialisée en soins et addictologie ne soit pas l'objectif de la formation, 60% des répondants indiquent avoir déjà orienté un de leurs pairs vers une structure spécialisée (figure 6). L'importance de ce chiffre peut s'expliquer par la sensibilité et la connaissance de la thématique



de la RDR qu'ont acquis, avant, pendant ou après la formation les personnes interrogées : il s'agit donc probablement d'une résultante indirecte de la formation suivie, qui participe plutôt à renforcer la pratique d'orientation vers une structure de soin qu'à la créer.

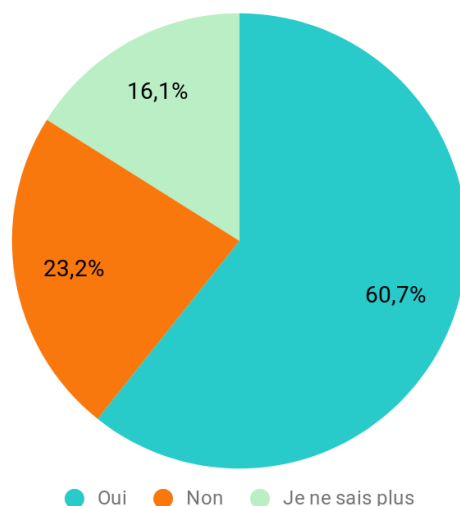


Figure 6. Orientation vers des structures adaptées

### III. Vers de nouveaux acteurs de la RDR en milieu festif ?

Les professionnels et bénévoles du milieu festif ayant suivi une formation à la réduction des risques, deviennent à leur tour des véritables acteurs de la RDR. En effet, la formation a été un tremplin, une ouverture vers des pratiques de RDR ou de prévention, ou encore une étape professionnelle dans un parcours déjà orienté par la philosophie de la RDR.

Au cours d'entretiens semi-directifs menés auprès de répondants volontaires, des éléments spécifiques aux expériences et trajectoires révèlent de nouvelles pratiques ou postures vis à vis de la réduction des risques en milieu festif.

D'abord on note la "double casquette" portée et assumée par les répondants. Être organisateur de soirée, festivalier ou usager, permet d'adopter la posture de pair dans la diffusion des messages et pratiques de la RDR. La dimension éducative entre pairs et d'auto-support font partie intégrante de la philosophie de la RDR, où le non-jugement et l'orientation sont des capacités plus évidentes à mobiliser.

Ensuite on note la diffusion spontanée de matériel par des bénévoles auprès d'autres usagers, sur des événements où il n'y a aucun dispositif institutionnel de RDR.

Enfin, la formation est également une opportunité professionnelle évoquée lors de certains entretiens. Il s'agit aussi bien pour les organisateurs de soirée de mettre en place des événements festifs en incluant des dispositifs de RDR. Elle permet d'acquérir des compétences supplémentaires pour des professionnels ou futurs professionnels évoluant déjà dans le champ de l'accompagnement en soins et en addictologie.

### IV. Les freins et leviers des actions de sensibilisation et de formation

Les principaux leviers identifiés au cours des entretiens semi-directifs portent sur l'implication des jeunes dans la diffusion des messages et outils de RDR qui permet une identification plus aisée de la part des usagers en milieu festif. L'identification réside également dans les dimensions d'auto-support et d'éducation entre pairs, où l'expérience est support au dialogue. La prévention et la gestion des situations à risques permet d'ouvrir la formation à d'autres milieux professionnels ou étudiants. Enfin, l'importance des réseaux donne une plus large portée aux actions de formations et de sensibilisation.

Si les publics susceptibles d'être sensibilisés à la RDR sont plus nombreux, on note néanmoins une méconnaissance de la formation auprès des associations LGBTQI+. Il est également regretté que les situations et enjeux liés aux comportements sexistes, racistes et violents, ainsi qu'à l'éducation sexuelle, ne soient pas assez abordés durant les formations.

En conclusion, une grande déclinaison des connaissances et des impacts liés à une formation en RDR est observée suite aux différents entretiens. Bien qu'il soit peu aisé de mesurer à moyen et long terme la portée de la formation dans les pratiques individuelles, il est néanmoins facile d'observer la mise en pratique immédiate des connaissances et les usages du matériel mis à disposition. Des pratiques plus fines, d'orientation vers le soin et la prise de nouvelles postures, sont abordées dans les entretiens. La grande variété des compétences associatives et la multiplicité des parcours sont les indicateurs de la volonté partagée et grandissante d'étendre les discours et les stratégies de la RDR vers d'autres publics.

## CHAPITRE IV

### MISSION 2 : Proposer une méthodologie d'évaluation d'impact de la RDR en milieu festif

La demande du CCTP (Cahier des Clauses Techniques particulières) est de co-construire une méthodologie évaluative d'impact des actions de RDR en milieu festif auprès des jeunes. Ce chapitre propose de reprendre l'analyse et le cheminement suivi, combinant les données de terrain, la méthodologie de projet et la réalisation d'un atelier participatif, pour arriver à une proposition d'évaluation réalisable et transposable par les acteurs de RDR intervenant en milieu festif.

#### I. L'impact et l'évaluation

##### 1. L'impact selon la méthodologie et les acteurs de RDR interrogés

En méthodologie de projet, une évaluation porte sur différents axes :

- l'évaluation de résultats qui mesure les résultats attendus de l'action en fonction des objectifs fixés (font aussi souvent partie de cette évaluation, l'évaluation de la participation et de la satisfaction du public cible) ;
- l'évaluation de processus, qui mesure les moyens utilisés pour réaliser l'action (humain, matériel, financier, temporel) ainsi que les éléments contextuels ;
- l'évaluation d'impact ou d'effets porte sur tout ce qui n'a pas été pensé au préalable et qui pourtant se réalise (positivement et/négativement suite à l'action).

#### ZOOM SUR L'IMPACT

L'évaluation d'impact nécessite donc d'aller plus loin que l'action elle-même.

Ce qui distingue, en méthodologie de projet, l'impact de l'objectif c'est principalement l'aspect inattendu de ou des effets de l'action.

Les changements, qui doivent être significatifs et durables, peuvent être de divers ordres : économique, social, familial, professionnel, psychologique, sanitaire, etc. Pour analyser, l'impact il faut donc pouvoir accéder ou créer des indicateurs qui couvrent ces différents domaines.

Il ne s'agit pas non plus de comparer « simplement » une situation avant et après une action et de faire la liste des modifications, mais bien de déterminer les liens de causalité des changements observés pour les relier ou non à l'action.

Prévoir l'impact, et l'analyser, est donc difficile, car il ne peut s'agir d'une étude à un moment T mais d'un suivi, pendant lequel de nombreux éléments extérieurs au projet interviennent. Il faut donc collecter des données les plus larges possibles et les analyser régulièrement, tout en prenant en compte l'intervention d'autres actions.

Si en méthodologie de projet, objectif et impact renvoient à deux notions différentes, les enquêtés ne les distinguent pas forcément dans leurs discours, les utilisent indifféremment, ne se référant pas à la distinction méthodologique. Ainsi, on a pu voir en interrogeant les acteurs que certains nomment "impact direct" l'objectif de limitation des risques et qu'ils utilisent "impact indirect" pour faire référence à l'objectif d'empowerment.

## 2. Les domaines à interroger pour une évaluation globale de la RDR en milieu festif.

Si on applique les trois axes d'évaluation à la RDR en milieu festif auprès des jeunes, nous aboutissons à :

- L'évaluation de résultats
  - l'objectif de limitation des risques ;
  - l'objectif d'empowerment.
- L'évaluation de processus<sup>6</sup>
  - les éléments de contexte comme le type d'événement, le lien avec l'organisateur, les autres acteurs présents, les consommations et risques pris, etc ;
  - les moyens humains mobilisés : professionnels / bénévoles pour l'ensemble des étapes nécessaires à l'action : préparation, transport, réalisation, évaluation ;
  - les moyens matériels utilisés : les dispositifs mis en place (stand, tente, *chill out*,...) le matériel de RDR distribué et tout autre objet utile (décoration, bonbon, ...).
- L'évaluation d'impact revient à interroger tous les autres changements non prévus provoqués par l'action
  - A ce sujet la question du commanditaire d'interroger le lien entre action de RDR en milieu festif et file active peut prendre place. Y a-t-il au final un lien entre la RDR en milieu festif et les files actives des structures d'aide, de soin (comme CSAPA, CAARUD, CJC), ou encore de dépistage ?

## II. Point sur les indicateurs et les outils d'évaluation d'impact

### 1. Propositions des acteurs

Nous avons demandé aux acteurs ce qu'ils proposeraient pour évaluer l'impact des actions de RDR en milieu festif indépendamment des contraintes. Ils proposent :

- de mesurer les conséquences des risques lors des événements : recenser le nombre d'accidents, incidents survenus, via les données des secouristes, Planning, Cegidd etc. Cette idée nécessite d'avoir accès à ces données, et donc d'associer les centres de secours, dépistages etc. afin de faire ce recensement. De plus, il conviendrait de pouvoir comparer à d'autres événements festifs où il n'y a pas d'actions de RDR pour mesurer l'impact ;
- d'interroger les jeunes sur les actions de RDR, sur leurs savoirs, leurs pratiques mais aussi sur leur capacité d'agir. Quant au bon moment pour faire remplir le questionnaire, les avis divergent entre le faire passer à chaud ou à froid. D'autres complètent cette proposition par la comparaison à un groupe de jeunes qui ne bénéficierait pas d'action de RDR. Un des acteurs propose aussi que le questionnaire soit passé auprès d'un même groupe de jeunes à différentes périodes. Il s'agit donc de réaliser une « cohorte » afin de mesurer le changement ;
- que les financeurs puissent venir au moins une fois par an sur le terrain afin de pallier le problème de transmission du réel, dont le off, l'informel propre à la RDR ;
- de rajouter une modalité de réponse dans le logiciel de ces structures concernant l'« origine de la demande » lors du premier entretien afin de tenter de mesurer le lien entre RDR en milieu festif et file active en structures d'aide, d'accompagnement et de soin pour encore de dépistage.

---

<sup>6</sup>Ce que font les acteurs quant à leur propre évaluation (cf. chapitre 2) revient principalement à de l'évaluation de processus, autrement dit : décrire les moyens utilisés « le nombre de », avec parfois des éléments de contexte.

## 2. La méthodologie d'évaluation d'impact

Il existe quatre grands types d'approches, complémentaires, pour réaliser une évaluation d'impact :

- l'approche par régularité : on cherche à comparer une situation avant et après intervention ;
- l'approche contrefactuelle : on cherche à comparer deux situations, l'une avec et l'autre sans l'intervention ;
- l'approche par configuration : on observe la combinaison de différents facteurs pour identifier les mécanismes causaux ;
- l'approche par génération : on explore en profondeur les chemins et les mécanismes de génération de l'impact<sup>7</sup>.

Si on peut souligner la pertinence des différentes propositions des acteurs de RDR (cohorte, groupe témoin etc) qui sont en effet des méthodes adaptées pour évaluer les changements, il convient de se pencher sur ce que ces méthodes impliquent et donc d'en questionner la faisabilité dans le contexte qui nous intéresse : la RDR en milieu festif auprès des jeunes.

Les différentes approches ne sont pas accessibles à tous les acteurs, structures, devant effectuer une évaluation d'impact : « L'évaluation d'impact social, au sens analyse d'une causalité entre l'action et les changements observés, n'est que très rarement réalisée par les acteurs de l'ESS. Cela est généralement très complexe et coûteux à mettre en œuvre du fait de la mobilisation de méthodes s'appuyant sur des raisonnements contrefactuels. »<sup>8</sup> Plus précisément, à dire d'expert, une évaluation d'impact mobilisant l'approche contrefactuelle et réalisée par des professionnels de l'évaluation coûte, en fonction de ses objectifs et de l'action évaluée, entre 50 000 et 100 000 euros<sup>9</sup>, budget hors de portée de la plupart des structures de l'ESS.

Une seconde difficulté est la complexité sociale des situations sur lesquelles les acteurs de RDR interviennent, ce qui rend difficile l'utilisation des approches cherchant à isoler les facteurs les plus impactants.

Une évaluation d'impact au sens strict, et quelle que soit l'approche mobilisée, ne nous semble pas réalisable directement par les acteurs de la RDR, au vu de leurs moyens humains, financiers et techniques. Nous avons donc orienté le travail de la mission 2, dont l'objectif était de proposer une méthodologie évaluative sur l'impact des actions menées sur la population jeune en milieu festif, sur une amélioration et une uniformisation des outils d'évaluation dont disposaient déjà les acteurs de la RDR.

## 3. Les freins selon les acteurs de RDR

Outre la question de faisabilité que pose la méthodologie de l'évaluation d'impact que nous venons d'exposer, il convient de nous arrêter aussi sur les freins et limites qu'expriment les acteurs quant à l'évaluation, afin de proposer ensuite des outils adaptés.

Tout comme pour la réalisation de la RDR, les acteurs évoquent comme difficulté l'état des jeunes dans le contexte festif. Nous-mêmes avons dû revoir notre méthodologie afin de l'adapter au bruit et à l'état des jeunes sous produit ne permettant pas de suivre la grille de l'entretien prévue, ni de renseigner les données sur un support.

Concernant la nécessité de réaliser un suivi pour recenser et analyser le ou les changement(s) dus à

---

<sup>7</sup> Quadrant Conseil. « Formation à l'évaluation d'impact », 10 septembre 2019.

<sup>8</sup> Avise, La Fonda, et le Labo de l'ESS. 2017. « rapport 1. Une approche prospective de la mesure d'impact social » : 8

<sup>9</sup> Expert en évaluation de politiques publiques, communication personnelle, septembre 2019.

l'action, se pose la question de l'anonymat des personnes rencontrées. Les acteurs de RDR n'ont pas les coordonnées des personnes qu'ils rencontrent en festif et il leur serait délicat de les demander tant les sujets abordés sont intimes voire sensibles (illégalité, sexualité etc.). Il n'est donc pas possible pour eux de les recontacter, de les suivre, dans le cadre d'un suivi de cohorte par exemple.

Par ailleurs, certains expliquent qu'ils préfèrent passer plus de temps à faire de la RDR qu'à remplir ou faire remplir des questionnaires d'évaluation, que ce n'est pas « leur essentiel ». Comme nous avons pu déjà le noter au cours du dossier, la RDR favorise la culture orale, héritage de l'auto-support, pas forcément compatible avec la culture de l'évaluation et du rendu.

De plus, la gêne de demander de remplir un questionnaire est un autre frein qu'expriment certains acteurs tant les entretiens peuvent aborder des sujets intimes ou délicats. Le questionnaire d'évaluation viendrait, selon eux, remuer ce qui a déjà peut-être été difficile d'exprimer par le jeune.

La question du contexte festif est aussi abordée dans le sens où il y a DES contextes et que toute évaluation n'est pas possible dans tous les contextes, dans tous les types d'événement festif.

#### **4. Les méthodes d'évaluation adaptées au contexte de RDR en milieu festif**

Si un certain nombre de méthodes permettent de réaliser avec pertinence une évaluation d'impact, elles ne sont pas forcément adaptées ou transposables aux acteurs et au contexte qui nous intéressent. Nous avons ainsi écarté pour le travail de co-construction avec les acteurs de la RDR tout ce qui ne relève pas directement d'eux : le recensement des accidents/incidents par les centres de secours/de dépistage, la modalité de saisie dans le logiciel des centres d'aide, de soins, de dépistage sur l' « origine de la demande », la présence des financeurs lors des événements. Nous ne pouvons pas non plus retenir les propositions de groupe témoin ou cohorte tant ces méthodes nécessitent des compétences spécifiques et moyens importants.

Ainsi, si l'on croise ce que doit être une évaluation globale et les limites et freins qu'elle rencontrerait dans le contexte de la RDR en milieu festif dans l'état actuel des choses, nous avons retenu de travailler avec les acteurs lors de l'atelier participatif sur un certain nombre d'indicateurs ciblés qui nous semblent atteignables par deux outils, simples, adaptables et transposables : une grille pour l'évaluation de processus et un questionnaire pour l'évaluation de résultats.

### **III. La co-construction**

#### **1. Atelier grille**

Lors de l'atelier, les acteurs ont fait le choix de construire une grille la plus exhaustive possible répondant au maximum de situations. Cette grille permet donc de renseigner les différentes dimensions d'une évaluation de processus. Au-delà des données quantitatives (le nombre de...) permettant d'évaluer les moyens humains et matériels utilisés, elle permet ainsi aussi d'aborder les éléments de contexte indispensables à la compréhension de l'action et donc de son évaluation. Il est aussi bien question de la préparation et de la communication, que, compte tenu de leur rôle indéniable dans la place de la RDR dans l'événement, du type d'événement et de l'organisateur. La grille propose par exemple d'évaluer le degré de liberté dans l'organisation. Des modalités de la grille permettent aussi d'étudier le partenariat en interrogeant le type d'acteurs présents (RDR en précisant les thématiques, secouristes, autres acteurs) et le lien avec eux. La grille permet aussi d'informer sur les actions réalisées, comme le type d'échanges réalisés<sup>10</sup>, les thématiques abordées et selon quelles proportions. L'outil, utilisable dans les contextes

---

<sup>10</sup> L'atelier a permis donc de créer un lexique commun à ce sujet distinguant le passage (moins d'une min. pas d'échange verbal), le contact (petite info, conseil généraliste, pratique), l'entretien (écoute, échange

festifs différents, est modulable dans le choix des indicateurs à renseigner.

## **2. Atelier questionnaire**

L'objectif du questionnaire est d'interroger les jeunes afin d'avoir des éléments d'évaluation concernant l'atteinte des objectifs : la limitation des risques et développement de la capacité d'agir des jeunes. L'animation a abouti sur un questionnaire portant sur les raisons du contact avec le dispositif de RDR, les produits consommés et les modes de consommation, les conséquences de ces consommations (problèmes rencontrés), le jeune et l'information sur les produits et les risques, le jeune et le matériel de RDR, l'effet de l'action de RDR sur lui, ce qu'elle implique, la capacité à se poser des questions, intégrer et transmettre les messages et les outils de RDR.

Concernant les conditions d'utilisation, ils se sont mis d'accord sur le fait que le questionnaire est plus adapté à chaud, à la suite d'un entretien avec la personne et doit présenter un nombre restreint de questions pour être réalisable dans un tel contexte. L'usage d'une tablette a été fortement suggéré pour son aspect pratique.

## **3. Atelier saisie et analyse de données**

L'objectif de l'atelier était de réfléchir à un outil pour faciliter la saisie, le traitement et l'analyse de données collectées directement par les structures dans le cadre de l'évaluation. Deux formats sont proposés : un format papier qui puisse être imprimé sur une ou deux feuilles, afin de limiter l'impression et les feuilles volantes, et un format en ligne afin de pouvoir saisir directement les données, ou saisir les données renseignées sur la version papier du questionnaire et/ou de la grille, ce format permettant une mise en forme automatique des données saisies.

Les deux outils contiennent l'ensemble des questions et indicateurs pertinents répertoriés par les acteurs de la RDR interrogés. Concernant le format en ligne, nous avons opté pour un logiciel simple et gratuit facilitant la prise en main pour les acteurs de RDR. Cet outil par contre ne permet pas de transposer tel quel l'ensemble des indicateurs proposés dans les versions papiers. Nous avons donc fait des choix concernant certains indicateurs ou leur présentation. Des ajustements pourront être effectués par chacun, sur la version papier et en ligne, afin de supprimer ou d'ajuster les questions au regard de leur champ d'activité.

## **IV. CONCLUSION**

Une méthodologie d'évaluation d'impact implique des méthodes qui dépassent le cadre des acteurs de RDR en festif. Nous avons donc orienté le travail sur une amélioration et une uniformisation des outils d'évaluation. Si les évaluations présentées par les acteurs jusqu'à aujourd'hui portaient principalement sur les moyens utilisés, et aussi parfois sur les types d'échanges réalisés et les thématiques abordées, la grille et le questionnaire co-construits permettent maintenant d'interroger et d'objectiver les éléments de contexte et les objectifs que sont la limitation des risques et le développement de la capacité d'agir. Les outils proposés restent adaptables à chaque contexte, tout comme leur trame en ligne.

---

personnalisé), l'orientation (vers tt type : MG, secouriste, CJC...), la réassurance (accompagnement lié à la sur consommation d'un produit).

# CONCLUSION GÉNÉRALE

## I. La multiplicité des situations de RDR en milieu festif en Hauts-de-France

La réalisation du terrain nous a permis de rencontrer une multiplicité de profils et de situations :

- des bénévoles et des professionnels aux statuts et rôles en RDR différents. Tous se rejoignent dans la « philosophie » de la RDR basée sur le non-jugement et la capacité d’agir des jeunes ;
- des dispositifs variés allant de la tenue d’un stand en village associatif aux maraudes en *free party* en passant par la tenue *de chill out* ou de *relax zone*. La variation des dispositifs mis en place est à relier au type d’événement et à l’organisateur ;
- des structures aux champs d’action et aux sujets de militantisme qui les distinguent les unes des autres, pouvant autant renforcer le partenariat que le limiter ;
- des thématiques fortes aux frontières mouvantes entre la légalité et l’illégalité, le plaisir et le risque, dans lesquelles l’acteur de RDR doit se positionner et rester stable comme un point de repère permettant au jeune de ne pas basculer mais d’avancer ;
- des conditions matérielles, humaines et géographiques différentes qui influent sur les réalités et les enjeux. A chaque fois, un point commun : les bénévoles mobilisés pour les interventions en festif.

## II. L’efficacité des actions de RDR en milieu festif en Hauts-de-France

A travers les entretiens réalisés, les échanges avec les jeunes rencontrés, les observations en milieu festif que nous avons réalisées, à chaque fois, nous avons observé l’efficacité de la RDR. De la distribution de matériel, aux entretiens personnalisés et orientations possibles, chaque acteur s’engage, avec les moyens qui lui sont fournis et la marge de manœuvre possible, à limiter les risques et à développer la capacité d’agir des jeunes. Ainsi ils vont jusqu’à gérer des situations qui pourraient avoir des issues dramatiques : décompensations, overdoses, décès. « Il n’est pas une année où nos volontaires bénévoles ne sauvent de vies » Vincent Benso. Pour ce qui est de développer la capacité d’agir des jeunes, l’intégration des messages, la modification des pratiques et ensuite la transmission entre pairs sont réelles. La RDR en festif va ainsi aussi jusqu’à changer le destin de jeunes qui, à la suite d’actions de RDR en milieu festif, deviennent eux-mêmes bénévoles en RDR et suivent des études pour s’y investir professionnellement.



### III. Tableaux récapitulatifs des freins et leviers de la RDR en milieu festif

Leviers et forces du label QN	Freins et faiblesses du label QN
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le travail conjoint entre le labelliseur belge et l'un des opérateurs français</li> <li>● Le partage de connaissances via le réseau Super Quality Nights</li> <li>● Une démarche qui vient appuyer et renforcer le travail existant des établissements sur la RDR</li> <li>● Une philosophie commune, partagée par les établissements labellisés</li> <li>● Des critères considérés comme peu contraignants par les établissements</li> <li>● Un travail de suivi et de communication important entre opérateurs et établissements</li> <li>● La disponibilité et l'adaptabilité des opérateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les moyens réduits attribués à la communication générale autour du label</li> <li>● Son manque de visibilité auprès du public des établissements labellisés</li> <li>● Le manque de disponibilité des établissements pour participer activement à la démarche</li> <li>● L'importance des ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement du label</li> <li>● La rupture de la communication entre les opérateurs des Hauts-de-France</li> <li>● La mise à disposition parfois partielle des outils par les établissements labellisés</li> </ul>

Leviers et points forts de la RDR en milieu festif	Freins et faiblesses de la RDR en milieu festif
<ul style="list-style-type: none"> <li>● La démarche de « aller vers »</li> <li>● La répétition de la présence des acteurs de RDR</li> <li>● La multiplicité des acteurs et de leurs approches permettant de couvrir la diversité des milieux festifs et des profils jeunes</li> <li>● L'anonymat</li> <li>● L'auto-support</li> <li>● Le lien avec le milieu / légitimité et reconnaissance</li> <li>● Le lien avec l'organisateur de soirée à développer et sa sensibilité à la RDR</li> <li>● L'association d'autres acteurs à la RDR, comme les secouristes et les pharmaciens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le contexte festif</li> <li>● L'état des jeunes</li> <li>● Les moyens disponibles</li> <li>● L'interdiction de « tester » (analyser) les produits</li> <li>● Le développement de petits rassemblements confidentiels</li> <li>● L'organisateur de soirée selon sa sensibilité à la RDR</li> <li>● Des acteurs autour non sensibilisés, non formés à la RDR comme les secouristes, pharmaciens</li> </ul>

Leviers et points forts des formations	Freins et points faibles des formations
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Un discours porté par des jeunes pour des jeunes = identification facilitée</li> <li>● Les personnes formées sont elles-mêmes usagères du milieu festif donc vont avoir un rôle ressource dans les lieux qu'elles fréquentent</li> <li>● Les formations facilitent la gestion des situations à risque sur le moment T</li> <li>● Jouer sur le côté ludique dans la communication, utiliser les réseaux sociaux pour communiquer sur les formations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Visibilité des formations plus discrète auprès des associatifs LGBTQI+</li> <li>● Éducation sexuelle et prévention des comportements sexistes et violents pas assez présente dans les enjeux des formations RDR.</li> </ul>

Ces tableaux synthétiques des freins et leviers ainsi que l'ensemble des éléments soulevés dans le présent rapport nous amènent à proposer quelques pistes et éléments de réflexions :

- situer l'action de RDR dans le contexte dans lequel elle intervient ;
- associer les acteurs qui agissent autour : organisateurs, secouristes, pharmaciens ;
- développer les moyens de communiquer, informer, former ces acteurs.

#### **IV. La question de l'évaluation des actions de RDR en milieu festif en Hauts-de-France**

Si l'étude a permis de démontrer la pertinence de la RDR en milieu festif, la question de l'évaluation est en revanche plus problématique. Si certains freins ont pu être levés et propositions co-construites concernant l'évaluation, la demande de concevoir une méthodologie d'évaluation d'impact implique néanmoins des prérequis dont ne disposent pas, *a priori*, les acteurs, au vu de leurs moyens d'agir actuels en milieu festif. Dans un processus d'amélioration de l'évaluation réalisée par les acteurs, nous avons donc travaillé à partir de deux outils simples et transposables afin d'atteindre le maximum d'indicateurs pour une évaluation la plus globale possible. Ainsi la grille proposée permet de rendre compte à la fois du processus mis en place, des moyens utilisés que du contexte dans lequel elle prend place. Le questionnaire auprès des jeunes, permet quant à lui d'évaluer l'atteinte des objectifs de la RDR selon eux.

Concernant la question du lien entre RDR et soin, des pistes évoquées par les acteurs mériteraient d'être creusées, comme celles de rajouter une modalité de saisie concernant l'origine de la demande des centres d'aide, de soin, de dépistage ou encore, de comparer les accidents survenus lors d'un événement où il y a de la RDR à un événement - comparable - où il n'y en a pas. Ces propositions ne pouvant pas être mises en place directement par des acteurs de RDR, une solution pourrait être d'associer les différentes parties concernées par la RDR à la démarche d'évaluation dans le cadre d'un comité qui réunirait les financeurs, les acteurs de RDR et les acteurs « périphériques » à la RDR que sont les organisateurs des événements festifs, les centres de secours, les pharmacies, les centres de dépistages etc. Du moins il nous semblerait pertinent, compte tenu de l'intérêt porté par les acteurs et de leur mobilisation durant l'atelier, d'instaurer une réunion collective régulière (au moins une fois par an) afin d'échanger sur un thème autour de la RDR en milieu festif. Cela permettrait d'échanger sur les actions de la RDR et leur efficacité autrement que par les bilans et les dialogues de gestion, de mettre en présence différentes réalités vécues en RDR en milieu festif et d'échanger, d'associer d'autres acteurs essentiels comme les organisateurs, les secouristes à la réflexion, voire à l'évaluation.